

# Coupe du Printemps

## 2024

*Compétition de Patinage Synchronisé*

## ROUEN

## Le 27 avril 2024



# Coupe du Printemps

## Compétition de Patinage Synchronisé

**Rouen : date le 27 avril 2024**

Le ROC, vous invite à participer au Coupe du Printemps, compétition amicale de patinage synchronisé organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationales et internationales. Cette compétition est ouverte aux clubs français. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou secondaire de la discipline « Patinage Synchronisé ».

### LIEU

Patinoire Nathalie PECHALAT (60 m x 30 m)  
Centre Guy Boissière  
Avenue Jacques Chastellain  
76000 ROUEN  
FRANCE

### LISTE DES INVITES

La compétition est ouverte à toutes les équipes de Patinage Synchronisé Françaises. Les équipes étrangères pourront participer à la compétition sur invitation.

### CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :	
Synchro Unifié : programme libre	Novice Basic : programme libre
Préparatoire : programme libre	Novice Advanced : programme libre
Pré -Juvénile : programme libre	Junior National 2 : programme libre
Juvénile : programme libre	Senior National 2 : programme libre
Adulte : programme libre	
Mixed Age : programme libre	

### PRE-INSCRIPTIONS

Le lien « questionnaire Infos clubs » qui a été envoyé début juillet à tous les clubs, doit être complété avant le **23 septembre 2023**. Il tient lieu de Pré-Inscription.

## INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de **295 €** par équipe participante.

Le règlement à l'ordre du Rouen Olympic Club, doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à [secretariat@roc76.fr](mailto:secretariat@roc76.fr)

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription ainsi que les réservations de repas ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

### **Adresse postale pour l'envoi du règlement**

Marie Laure LEPAGE  
Centre Guy Boissière  
Avenue Jacques Chastellain  
76000 ROUEN  
FRANCE

### **Coordonnées bancaires pour le virement du règlement**

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque <b>10278</b>	Guichet <b>02148</b>	N° compte <b>00020528301</b>	Clé <b>58</b>	Devise <b>EUR</b>	Domiciliation <b>CCM ROUEN SAINT MARC</b>
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identifier Code)			
<b>FR76</b>	<b>1027 8021 4800 0205 2830 158</b>	<b>CMCIFR2A</b>			
<b>Domiciliation</b> CCM ROUEN SAINT MARC 27 PLACE SAINT MARC 76000 ROUEN ☎33235988180		<b>Titulaire du compte (Account Owner)</b> ROUEN OLYMPIC CLUB CENTRE SPORTIF GUY BOISSIERE ILE LACROIX 76000 ROUEN			
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.		PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DATE 17 FEVRIER 2024**

### COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose au maximum d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 2 Spécialistes Techniques et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 5 Juges minimum.

Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2023/2024.

La première réunion des Officiels d'arbitrage aura lieu à la Patinoire, le **samedi 27 avril 2024** selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les juges français et officiels français de la compétition. Pour les juges étrangers nommés par leur nation, seuls les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge.

Les frais de déplacement des Juges-Arbitres et du Panel Technique sont à la charge du club organisateur.

### ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

Chaque équipe se verra attribuer un temps d'entraînement officiel décrit ci-dessous. Les entraînements officiels se dérouleront, le samedi matin selon le tirage au sort :

Programmes Libres Practice	Official
Synchro Unifié	8 mn
Préparatoire	8 mn
Pré-Juvenile	8 mn
Juvenile + ET	8 mn
Adulte	8 mn
Mixed Age + ET	8 mn

Programmes Libres Practice	Optionnal
Novice Basic	10 mn
Novice Advanced	10 mn
Junior N2	11 mn
Senior N2	12 mn

<b>8 mn</b> <b>Synchro Unifié, Préparatoire, Pré-Juvenile,</b> <b>Adulte</b> <b>Prog : 3mn00</b>	<b>00'00 - 02'00</b>	<b>Echauffement</b>
	<b>02'00 - 05'00</b>	<b>Musique</b>
	<b>05'00 - 08'00</b>	<b>Libre</b>
<b>08 mn</b> <b>Juvenile</b> <b>Prog : 3mn00</b>	<b>00'00 - 01'00</b>	<b>Echauffement</b>
	<b>01'00 - 04'00</b>	<b>Musique</b>
	<b>04'00 - 08'00</b>	<b>Libre</b>
<b>11 mn</b> <b>Mixed Age</b> <b>Prog : 3mn30</b>	<b>00'00 - 01'00</b>	<b>Echauffement</b>
	<b>01'00 - 04'30</b>	<b>Musique</b>
	<b>04'30 - 06'00</b>	<b>Libre</b>
	<b>06'00 - 9'30</b>	<b>Musique</b>
	<b>9'30 - 11'00</b>	<b>Libre</b>

<b>10 mn</b> Basic Novice, Novice Adadvanced Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 06'00	Libre
	06'00 - 09'00	Musique
	09'00 - 10'00	Libre
<b>11 mn</b> Junior N2 Prog : 3mn30	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'30	Musique
	04'30 - 06'00	Libre
	06'00 - 9'30	Musique
	9'30 - 11'00	Libre
<b>12 mn</b> Senior N2 Prog : 4mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 05'00	Musique
	05'00 - 06'00	Libre
	06'00 - 10'00	Musique
	10'00 - 11'00	Libre

### ORDRE DE PASSAGE

Pour chaque catégorie, l'ordre de départ sera déterminé par tirage au sort. Le tirage au sort sera effectué par ordinateur après la date butoir des inscriptions et sera disponible sur le site CSNPAS et sera envoyé par e-mail aux équipes participantes.

### ACCREDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes, les officiels, juges-arbitres, juges et officiel de compétition sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire. Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition à partir **du samedi 27 avril 2024, 11h00** à la patinoire. Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et des laissez-passer (1 Président, 1 Team Manager, 2 Entraîneurs par club et 2 Chaperons par équipe).

### REGLEMENT NATIONAL (Site CSNPAS)

<https://www.csnps.org/francais>

### SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU. Les compositions des programmes libres doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national). Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <https://www.csnps.org/> **accueil** puis section Règlements.

## FORMULAIRE

Un lien permettant de compléter les Forms sur le net sera envoyé **dès le 1 octobre 2023** par la CSNPAS à chaque club pré inscrit sur le « QUESTIONNAIRE INFOS CLUBS ». Les Forms sont à compléter avant le **17 février 2024**. Pour les Forms de 1 à 4, toutes modifications devront être demandées par mail à : [sylvie.coupez@wanadoo.fr](mailto:sylvie.coupez@wanadoo.fr), copie [secretariat@roc76.fr](mailto:secretariat@roc76.fr) et ce jusqu'au **20 avril 2024**. Passé ce délai les changements ne pourront se faire que lors de l'accréditation.

**Les équipes étrangères peuvent s'inscrire en faisant la demande à la CSNPAS à l'adresse suivante : [csnpas@ffsg.org](mailto:csnpas@ffsg.org) et [sylvie.coupez@wanadoo.fr](mailto:sylvie.coupez@wanadoo.fr)**

## MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir à l'avance leur musique de compétition d'excellente qualité sur un fichier MP3 via we-transfer par e-mail, soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement au plus tard le **13 avril 2024**, à [secretariat@roc76.fr](mailto:secretariat@roc76.fr) et [sylvie.coupez@wanadoo.fr](mailto:sylvie.coupez@wanadoo.fr). Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "**Nom de la catégorie, programme (libre) et le nom de l'équipe**."

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 Pression dB Niveau sonore dans toute la patinoire.

Chaque équipe devra apporter leur musique de compétition sur une clé USB à la compétition en guise de sauvegarde. Chaque clé USB doit être placée dans une enveloppe portant le nom de l'équipe, la catégorie, ainsi que la durée exacte de la musique (pas le temps de patinage).

## FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » (Form 4) doit être transmis au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'accréditation. Le formulaire modifié doit être envoyé au Délégué Technique: [sylvie.coupez@wanadoo.fr](mailto:sylvie.coupez@wanadoo.fr) jusqu'au **20 avril 2024**. Passé ce délai, le Form 4 devra être remis lors de l'accréditation. Il n'est pas autorisé de le remettre directement aux Officiels de l'arbitrage.

## CEREMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.

Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

## ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

## **DROIT A L'IMAGE**

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixes ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après la Compétition.

## **RESPONSABILITÉ**

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsables en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.

## **INFORMATIONS MEDICALES**

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident. Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

## **RECOMPENSES**

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense. Chaque compétiteur reçoit un souvenir.

## **ANTI DOPAGE**

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 2366 et 2568 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications). Aucun patineur n'est autorisé à consommer de l'alcool pendant la compétition.

## **HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES ÉQUIPES**

Il est possible de réserver des repas. Le club organisateur : « ROC » fera parvenir un formulaire de réservation à chaque club qui le demande via le Form 6. Les tarifs vous seront communiqués dès que possible.

Tout sera géré par [secretariat@roc76.fr](mailto:secretariat@roc76.fr)

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.  
La liste des hébergements ci dessous:

**Office du tourisme de Rouen : <https://rouen.fr/office-tourisme>**

### PHOTOS

Afin de préparer le programme de la compétition, nous vous demandons de nous faire parvenir par e-mail à [secretariat@roc76.fr](mailto:secretariat@roc76.fr), une photo de votre équipe pour l'inclure au programme.

### RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :  
[secretariat@roc76.fr](mailto:secretariat@roc76.fr)

### PLANNING PRÉVISIONNEL

Samedi 27 avril 2024

13h00 – 23h00

La compétition se déroulera sur 1 journée;

**Official practice** pour programmes libres : pour toutes les catégorie

**Compétition programmes libres** : Synchro Unifié, Préparatoire, Pré-Juvenile, Juvenile, Novice Basic, Novice Advanced, Mixed Age, Adulte, Senior N2, Junior N2. (**attention ceci n'est pas l'ordre de passage des catégories**)

Le planning sera communiqué après la date limite d'inscription pour le bon déroulement de la compétition.



### LISTE DES FORMULAIRES

Form	Objet	A retourner avant le
1	Team Entry 1	17 février 2024
2	Team Entry 2	17 février 2024
3	Music Information	17 février 2024
4	Program Content	17 février 2024
5	Extra Practice	17 février 2024
6	Repas	17 février 2024



 **Sportity**

For direct event information please download the Sportity app and insert this password:

**CPCN2024**

Sportity app is available in

Available on the  **App Store**  **Google play**

[www.sportity.com](http://www.sportity.com)

 